

Communisme luxueux. Esthétique et désir hors des lois du capital

Source des extraits :

Section 1 :

- a) Les Amies et Amis de la Commune de Paris, « Le luxe communal », commune1871.org, consulté le 18 mars 2023. Disponible [en ligne](#).
- b) Fiche de lecture de : Kristin ROSS, *L'Imaginaire de la Commune*, La Fabrique, 2015. *Lundi Matin*, 15 février 2015. Disponible [en ligne](#).
- c) Vibri Feno (Collectif d'artistes), « Par tous les moyens, même artistiques ». *Lundi Matin*, 30 mars 2020. Disponible [en ligne](#).

Section 2 :

- Frédéric LORDON, « Pour un communisme luxueux ». Blog « La pompe à phynance », *Le Monde diplomatique*, 2020. Disponible [en ligne](#).

Section 3 :

- Aurélien CATIN, *Notre condition. Essai sur le salaire au travail artistique*. Riot Éditions, 2020.

Nota Bene (1) : ces extraits sont réagencés en vue de proposer un ordre de présentation un peu différent de celui des textes d'origine.

*

Section 1. Le luxe communal

Au-delà du luxe élitiste pour toutes et tous

(a) Le luxe communal¹ consistera bien plus [que la peinture et la sculpture] à traiter artistiquement les objets quotidiens. Le manifeste du 13 avril 1871 donne alors toutes ses lettres de noblesse à l'« art décoratif dit industriel » : céramique, peinture sur étoffes, dentelle, quincaillerie, bronzes, ébénisterie, menuiserie...

« Pour [William] Morris, le système fondé sur le commerce et le profit qui s'était imposé à la fin du XIXe siècle avait dévasté les arts décoratifs ou "mineurs", en portant atteinte tant à leur qualité qu'à leur statut dans la société. [...] La division au sein des arts reflétait la division entre des articles de luxe inutiles pour les riches et [...] les biens utilitaires fragiles, tristes et bon marché surproduits pour tous les autres. [...] Le luxe insensé dont Morris savait qu'il ne pouvait exister sans une forme d'esclavage, serait remplacé par le luxe communal, ou l'égalité dans l'abondance. »²

(b) Réunis au sein de la Fédération des artistes, **les artistes et artisans remirent en cause les barrières entre leurs métiers** (ainsi de la peinture et de la gravure ou de la sculpture et de la fonderie, par exemple, ou des beaux-arts et des arts décoratifs). Des cordonniers revendiquaient le nom d'« artistes chaussuriers »

¹ Formule née sous la Commune de Paris, dans le statut de la Fédération des artistes de Paris, rédigé par Eugène Pottier (Voir source a).

² Kristin Ross, *L'imaginaire de la Commune*, La Fabrique, 2015. Cité par Les Amies et Amis de la Commune de Paris, « Le luxe communal », commune1871.org, consulté le 18 mars 2023. Disponible [en ligne](#).

Le luxe communal est notre programme

(c) Mais alors [quand les artistes entrent en lutte aujourd’hui], que [leur] faut-il exiger ? Des crédits supplémentaires pour la culture ? La titularisation des précaires ? Ouvrir davantage de bourses à la création ? L’extension du régime des intermittent·es aux plasticien·nes, graphistes, auteur·rices ? **La mise en place d’un salaire inconditionnel tout au long de la vie** permettant de vivre dignement ? Faut-il exiger des logements et des ateliers gratuits ? Faut-il occuper temporairement les écoles et facultés d’arts, les ateliers d’artistes, les MJC, et utiliser leur matériel ? Faut-il les occuper durablement en ouvrant leur accès à tous ? Faut-il instaurer sans attendre le communisme ? Ces revendications, modalités d’action ou perspectives politiques doivent, selon nous, toujours être pensées dans l’optique de **favoriser la création de tous et l’autonomie de l’expression en même temps que l’amélioration des conditions de vie de tout le monde**. [...]

Mais qu’on ne s’y méprenne pas, ce ne sont pas les formes que nous faisons pour les grands de ce monde, le luxe propriétaire, qui nous intéresse. **Le luxe communal ne se définit pas par un élargissement des bénéficiaires de ce luxe propriétaire** ; le luxe communal, c’est autre chose.

Les représentations des grévistes de l’opéra de Paris ou les 350 musicien·nes jouant Dvorák à Nuit Debout ? Cela est beau comme une culture d’élite qui se donne à voir à tous — ou à tout le moins une culture d’une classe sociale qui se pense et agit comme une élite. [...]

Car ce qui distingue le luxe communal du luxe propriétaire c’est **1. son ouverture à celles et ceux « qui ne savent pas », 2. la transmission, en vertu de cette ouverture, des capacités techniques et pratiques de l’exigence commune et 3. l’accueil de possibles transformations des exigences portées par la grâce de ces nouvelles rencontres**.

Section 2. Il nous faut revendiquer la lumière

Imaginairement, le capitalisme a fait main basse sur la couleur, la lumière et jusqu’à la vie même. Il faut les lui retirer, lui qui dans la réalité détruit absolument tout : la planète, les lieux d’habitation sauf pour les riches, la santé physique sauf celle des riches, la santé mentale, il est vrai celle des riches y compris, mais différemment. Pour être imaginairement, puis politiquement viable, le communisme doit tout se réapproprier. Il doit même revendiquer le luxe — puisque *lux* c’est la lumière. Or c’est bien de cela qu’il s’agit : de lumière dans l’existence. [...]

L’erreur publicitaire, concentré pur de l’erreur capitaliste, c’est d’avoir pris le désir de marchandise pour le désir tout court. Puis d’avoir conclu que, sans la marchandise, le désir désertait le monde — et la couleur et la lumière avec. Avec un peu de recul, on n’en revient pas d’une escroquerie de cette magnitude. Tout dans la conjoncture présente, notamment dans les prises de rue, contredit ce mensonge énorme, et dit la poussée du désir — de faire, de peindre, de grapher, d’écrire, de construire, de créer, mais cette fois pour de vrai, c’est-à-dire hors de la valeur d’échange, hors des commandements du capital. On pourrait dire, d’ailleurs, que telle est la prémisse quasi-anthropologique, et bien fondée, de la proposition de Friot : les individus humains désirent l’effectuation de leurs puissances. C’est peut-être un peu bête à dire mais ça n’en est pas moins profond, et vrai : les individus humains veulent faire des choses. [...]

Bien sûr ce « faire des choses », de lui-même, ne compose pas spontanément une division du travail entièrement adéquate à l'ensemble des nécessités de la vie matérielle collective. Aussi une part continuera-t-elle d'être contrainte. Quelle part d'ailleurs ? Beaucoup des salarié·es actuelles savent, et aiment, faire des choses qui s'insèrent parfaitement dans la division du travail, à ceci près qu'iel sont contraintes de les faire dans des conditions terriblement dégradées par les données du capitalisme : les données concurrentielles et actionnariales. Mais, précisément, **le système du salaire à vie affranchit de ces dégradations : restent la pleine fonctionnalité à la division du travail et la possibilité désormais de faire les choses bien.** [...]

Quand, par exemple, un·e agriculteur·rice cesse d'être tenue par la camisole de la grande distribution, avec ses exigences de prix, donc de productivité, donc de chimie, quand iel cesse d'être tenue par la dette contractée pour les investissements de mécanisation, imposés eux aussi par la logique des rendements et des prix bas, toutes choses avec lesquelles iel peut rompre dès lors qu'iel est sous la garantie économique générale, alors iel produit pour la satisfaction de produire bien : des produits sains et de bonne qualité — sans doute en moins grandes quantités, mais il y aura bien plus de candidat·es à l'activité agricole si elle est satisfaisante, dé faite de l'esclavage capitaliste et relevée de l'incertitude économique.

Dans le système capitaliste, ce sont les producteur·rices à l'écart des marchés de masse, mais alors à prix très hauts, qui, par exemple, fournissent la restauration gastronomique. Laquelle est elle-même prise dans la tenaille de la dette pour ses installations, et par la même logique des fournisseurs de qualité (meubles, vaisselle, etc.) qui, dans le capitalisme, prend la forme du prix élevé. Et toujours selon l'adage — capitaliste par excellence — « la qualité, ça se paye ». Or, il n'en est rien. **La qualité n'a pas à « se payer ».** Le capitalisme nous a mis dans la tête que la qualité se liait nécessairement à la quantité d'argent, faute de quoi nous n'aurions accès qu'à la camelote. C'est un mensonge. La qualité vient avec les conditions faites aux gens pour les laisser produire comme ils l'entendent, c'est-à-dire sans que leur survie en dépende.

Quand il n'est pas contraint par des enrôlements violents, le désir de faire des choses est par soi un désir de les faire bien, et même du mieux qu'on peut car, les faisant pour soi, on y met tout de soi. Pour certaines choses, les faire bien, c'est ipso facto les faire belles. Voilà le commencement du luxe. [...]

Le nombre des objets dont nous vivons entourés, leurs taux de renouvellement, baisseront — ils le doivent. L'idée d'un communisme luxueux consiste alors en la réfutation de ce que cette réduction signifierait un enlaidissement de notre vie matérielle — car nous en aurons encore une. Et plus précisément : **c'est la visée du maximum d'embellissement du minimum d'objets que nous conserverons.** [...]

Alors les producteur·rices associées souveraines donneront leur meilleur : parce qu'iel feront ce qu'iel aiment faire. Sous cette forme communiste, l'initiative privée nous proposera des bons produits alimentaires, des beaux meubles, des beaux parfums, des beaux vêtements, bref des beaux objets, c'est-à-dire des choses qui font la vie esthétique.

Section 3. Vers la Sécu de la culture

Pour [élargir la Sécurité sociale à la culture], il faudrait instaurer une nouvelle cotisation interprofessionnelle assise sur la valeur ajoutée marchande. Un taux de 0,05 %, par exemple, permettrait de socialiser plus de 700 millions d'euros par an. Ces ressources seraient affectées

à une branche « culture » qui viendrait compléter les attributions historiques de la Sécurité sociale (retraite, maladie, accidents du travail, famille).

Bien entendu, ce taux de 0,05 % est indicatif et appelle un débat. Quoique modeste, il permettrait d'abonder un fonds équivalent au budget annuel du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

Sous ses aspects ambitieux, l'hypothèse d'une Sécu de la culture vient prolonger notre réflexion sur le salaire au travail artistique. Combinés, ces deux projets nous invitent à repenser les conditions matérielles de la production culturelle. D'un côté, des droits salariaux donneraient plus d'autonomie aux artistes et dérouteraient les bailleurs toxiques. De l'autre, la Sécurité sociale veillerait à ce que l'élévation du niveau des exigences sociales n'étouffe pas les structures publiques ou alternatives à la trésorerie précaire. Ces deux piliers – salaire et investissement socialisés – soutiendraient la transformation d'une économie bâtie sur le travail gratuit et sur des rapports de domination économiques et symboliques. L'exemple du spectacle, où les cas de harcèlement et d'exploitation sont nombreux, nous appelle à multiplier les niveaux d'intervention. Aussi remarquables soient-elles, les luttes des intermittent-es n'ont pas pu débarrasser leur milieu de sa violence endémique. **Pour être exhaustive, la redéfinition du travail artistique devra donc se faire sur deux plans : celui du statut des travailleur-ses et celui de la nature des structures et de leur financement.**

Des conquêtes de cette importance nous permettraient de redécouvrir nos pratiques sous un jour nouveau, à l'abri d'enjeux qui nous dépassent et qui n'ont qu'un lointain rapport avec l'art. Avec une assurance chômage conçue comme un salaire déconnecté du marché et une Sécurité sociale d'investissement consacrée aux structures d'intérêt général, nous pourrions lutter pied à pied avec les groupes capitalistes qui s'accaparent le droit d'auteur et qui verrouillent la diffusion des œuvres. Nous aurions la possibilité de nous passer des financiers qui spéculent sur la création et du mécénat qui perpétue des rapports sociaux archaïques. En même temps que nous nous émanciperions, nous libérerions l'art, car notre condition ne dépendrait plus de son potentiel marchand ou financier.

Fin du document